

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU COMITÉ SYNDICAL
 SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
 SEANCE DU LUNDI 08 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six,

Le lundi 08 juin 2026,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n° :

DL39/2026

Objet :

Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse et désignation d'un représentant du syndicat à l'association « Club Face Paris Saclay »

- M. AFONSO Joseph (titulaire - CPS)
- Mme ARNOULD Laure (titulaire - CCHVC)
- M. BOULLAND Daniel (titulaire - CPS)
- M. CHARRON Etienne (titulaire - CPS)
- M. CHERCHALI Sandra (titulaire - CPS)
- M. CORDIER Gilles (titulaire - CPS)
- Mme DALI Sara (titulaire - CPS)
- M. DELAIRE Jérôme (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS Dominique (titulaire - CPS)
- M. FANCHINI Romain (suppléant - CPS)
- M. FAUBEAU Alain (titulaire - CPS)
- M. FELIHO Florentin (titulaire - CPS)
- M. FOURGEAUD Serge (titulaire - CPS)
- M. GALLAIS Grégory (suppléant - CPS)
- Mme GAULHET Marianne (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE Bernard (titulaire - CPS)
- M. GOUMAND Aurélien (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT Frédéric (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC Anne (titulaire - CCHVC)
- M. JACOBI Eric (suppléant - CPS)
- Mme JAUBERT Sarah (titulaire - CPS)
- M. KAROUI Karim (titulaire - CPS)
- Mme LECORGNE Laure (titulaire - CPS)
- M. LOUP Jean-Baptiste (suppléant - CPS)
- M. MANY François (titulaire - CPS)
- Mme MAUVEZIN Noëlle (titulaire - CPS)
- M. MIDOL-MONNET Alexis (titulaire - CPS)
- Mme PLUMAIL Nathalie (titulaire - CPS)
- M. POMPEIGNE Jérôme (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE Denis (titulaire - CPS)
- Mme SELVEZ Cyrielle (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VANDEWEGHE Ludwig (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. XAVIER Bernard (titulaire - CPS)

Absents excusés : M. ALI-BELHADJ Zaïme (titulaire - CPS) ; M. BAVOIL Daniel (titulaire - CCHVC) ; M. BERVEILLER Daniel (titulaire - CPS) ; M. GARSUAULT Philippe (titulaire - CPS) ; Mme GASNIER Marie-Anne (titulaire - CPS) ; M. LECLERC Christian (titulaire - CPS) ; Mme LEMONNIER Sandrine (titulaire - CPS) ; M. MASURE Frédéric (titulaire - CPS) ; M. NOFERI Grégory (titulaire - CPS) ; Mme OSTYN Valérie (titulaire - CPS) ; M. VIVIEN (titulaire - CPS).

**DATE DE
CONVOCAION**

Le 02/06/2026

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Igor TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 42
 PRESENTS : 35
 VOTANTS : 35

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2026

Application agréée E-legalite.com

Délibération n°DL39/2026

Adhésion du SIOM de la Vallée de Chevreuse et désignation d'un représentant du syndicat à l'association « Club Face Paris Saclay »

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5711-1,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu la délibération DL 11/2026 du 4 mai 2026 portant élection du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse, consécutive à l'installation des délégués syndicaux du SIOM,

Vu la note de présentation,

Considérant l'intérêt que présente cette adhésion pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse dans le cadre de son action en faveur de l'insertion socioprofessionnelle,

Considérant la candidature de Monsieur Bernard XAVIER en tant que représentant titulaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Désigne** Monsieur Bernard XAVIER pour représenter en qualité de titulaire le SIOM de la Vallée de Chevreuse au sein des instances du club FACE,
- **Autorise** le Président, Monsieur Jean-François VIGIER, à signer les différents actes nécessaires à l'adhésion du Syndicat à l'association Club FACE Paris Saclay,
- **Accepte** de régler, chaque année, la cotisation relative à cette adhésion, soit pour l'année 2026 : 270 €,
- **Dit** que les crédits correspondants figureront au budget primitif de l'année considérée, secteur public en section fonctionnement, article 628 1 concours divers – cotisations.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président,

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :
Affichée le :

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2026

Application agréée E-legalite.com